



Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur

PARTIE OFFICIELLE

SEPTEMBRE 1991

MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 91.00.353.001.0 DU 5 SEPTEMBRE 1991

Compteur de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER modèle DELTA de désignation G100

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/318/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DU DECRET N° 73-789 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ ET DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ.

FABRICANT

SCHLUMBERGER Industries, 420, rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 Colombes Cedex.

OBJET

Le présent certificat complète le certificat n° 85.0.02.353.9.0 du 8 juillet 1985 (1) déjà

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1985, page 548.



complété par le certificat n° 85.0.03.353.9.0 du 4 décembre 1985 (2) relatif aux compteurs de volume de gaz SCHLUMBERGER modèle DELTA de désignation G16 à G4000.

CARACTERISTIQUES

Le compteur de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER modèle DELTA de désignation G100 faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les certificats précités par le diamètre intérieur de ses brides de raccordement qui peut être de 50 mm.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat n° 85.0.02.353.9.0 du 8 juillet 1985 précité.

DEPOT DE MODELE

Un plan permettant d'identifier le modèle est déposé à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France.

VALIDITE

La validité du présent certificat est identique à celle du certificat n° 85.0.02.353.9.0 du 8 juillet 1985 précité.

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE.

M. GERENTE

(2) Revue de Métrologie, décembre 1985, page 1065.

